L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73 entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 3 NOVEMBRE 1864.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI MATIN, 3 NOVEMBRE.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par F. Fernandez—rue Royale, entre Ursulines et Hôpital, charrettes, wagons, chaudières en cuivre, fer, acier, cuves, chevaux, &c.

Par J. P. Boisseau—Nouvelle Levée, près la rue Gravier, bois de construction, portes, volets, &c.

Par D. E. Morphy—48 rue Poydras, pieds de cochons et fromage.

Par S. Guinault—rue Bagatelle, entre [illegible] et [illegible], des vaches laitières.

Par R. Scott—au No 54 de la rue des Magasins, vins, liqueurs, tabac, fruits, cigares, &c.

Par Montgomery & Bros—au No 19 de la rue du Camp, sucre.

Par W. P. Vincent—au No 16 de la rue de Chartres draps, flanelles et mérinos.

Par J. P. Boisseau—au coin des rues Magasins et Gravier, whisky, tabac, cigares, &c.

Par McCerren & Landry—dans leur salle d'encan, au Masonic Hall, meubles.

Par D. E. Morphy—sur la Levée, au pied de la rue Toulouse, oignons.

LE FEUILLETON DE L'ABEILLE.

Nous terminerons dans quelques jours la publication du *Duc de Carlepont*, d'AMEDEE ACHARD, et nous commencerons la semaine prochaine celle des *Millions du Cousin Gaspard*, roman dû à la plume d'ALFRED DE BREHAT, auteur des *Chemins de la vie*, ouvrage que nous avons publié il y a quelque temps. Cette nouvelle œuvre est doublement intéressante par la description des mœurs curieuses du sud de l'Afrique et de l'Inde et par les événements dramatiques qui forment la trame du récit. L'auteur, qui a visité les lieux qu'il décrit, a réussi à faire un roman dans le genre de ceux de Cooper et qui tout en intéressant l'esprit est rempli de péripéties émouvantes.

Nouvelles du Nord
PAR LA VOIE DE L'OUEST.

Escarmouche devant Petersburg—Situation dans la Shenandoah—Le Bombardement de Charleston—Price dans le Missouri et le Kansas—Nouvelles d'Europe—Marchés de New York—Le blocus de Wilmington.

Par l'arrivée du steamer *Forsyth*, nous avons reçu des journaux de St-Louis et Cincinnati du 25 et du 26 octobre. Nous y puisons les dépêches additionnelles qui suivent :

New York, 25 octobre—Une dépêche de l'armée du Potomac au *World*, en date du 24, dit qu'une vive escarmouche a eu lieu hier soir entre les piquets sur le front de Petersburg. Pendant la durée de cet engagement, il y a eu une forte canonnade de deux côtés. Une bombe rebelle a éclaté dans le fort Warren, et a tué et blessé plusieurs hommes. Cette démonstration prouve que les rebelles ont replacé leurs gros canons en position dans les ouvrages sur notre front. L'enlèvement de ces pièces n'était qu'une feinte. Les tirailleurs rebelles le long de la ligne qui est sur le front immédiat de Petersburg, sont devenus très inquiétants. Tout est tranquille sur le restant de la ligne.

Une dépêche de Washington au *World* reçue ce soir dit que des avis reçus de la vallée de la Shenandoah dans la journée indiquent qu'il n'y a pas eu de mouvements importants. L'ennemi est en position et n'a fait de démonstration d'aucune espèce depuis l'abandon de Fisher's Hill.

La dépêche spéciale de la *Tribune*, datée de Martinsburg le 22, dit qu'il est arrivé 1100 prisonniers de front; c'est le premier envoi sur 4000 capturés le 17. Nous avons 64 canons capturés, y compris les 20 que l'ennemi nous avait pris le matin.

New York, 25 octobre—Une dépêche au *Herald* de Hilton Head dit que la fièvre jaune règne toujours à Charleston, à Wilmington, et dans d'autres villes rebelles.

Le général Foster ayant été avisé officiellement que les prisonniers unionistes à Charleston avaient cessé d'être exposés au feu, a ordonné le renvoi au fort Pulaski des prisonniers rebelles placés sur l'île Morris.

On bombarde toujours Charleston avec des projectiles de 200. Les batteries rebelles ne répondent que rarement. On a vu depuis huit jours cinq grands incendies qu'on croit causés par le bombardement.

On a des journaux de Richmond du 23. Les autorités de cette ville n'ont pas de nouvelles récentes de Hood.

Le Montgomery *Advertiser* paraît dégoûté de Jefferson Davis parce qu'il demande des hommes après chaque désastre.

L'*Examiner* se plaint de l'ivrognerie dans l'armée de Early, et attribue à ce vice la dernière défaite. Il dit que Sheridan, dans sa dévastation, a épargné le whisky, sachant quel effet cette liqueur produit sur les rebelles.

Un correspondant du Charleston *Mercury* dit que le commandement de Beauregard le place au dessus de Hood ou de Taylor, mais ne lui permet pas de prendre le contrôle des opérations.

Louisville, 25 octobre—Des passagers arrivés de Nashville confirment le passage de la rivière Tennessee par Forrest au-dessus de Florence, Alabama, et disent qu'il y a six régiments rebelles à Centreville.

A cause de la capture de la malle de l'hôpital Totten et du meurtre du courrier par une bande de guérillas commandée par une femme, Monday, quatre guérilleros, récemment capturés sur la rivière Cumberland, et dont deux se disent capitaines confédérés, ont été fusillés.

New York, 25 oct.—Une dépêche de Washington dit que les soldats donnent déjà leurs votes pour la présidence. Plusieurs régiments de New York dans l'armée du Potomac ont donné de fortes majorités pour McClellan, tandis que dans d'autres il n'a reçu que trois ou quatre votes.

Le général Grant est très ennuyé de la présence des agents chargés de recueillir les votes dans l'armée et il est décidé à s'en débarrasser au plus vite.

Une dépêche de Washington au *World* dit que le colonel du génie Alexander, arrivé du quartier de Sheridan, confirme les rapports sur la victoire de ce dernier. Il dit que l'ennemi n'a pas fait de démonstration depuis vendredi. Aux derniers avis il était bien au-dessous de Harrisonburg et désorganisé. Presque tous nos blessés ont été enlevés.

Marchés de New York.

New York, 25 octobre—A la bourse de 1 après midi l'or est tombé à 214 1/2.

New York, 25 octobre, 10 heures P. M.—L'or se maintenait à 212 7/8.

La capture du Roanoke.

Halifax, 25 octobre—Un steamer de Bermuda est arrivé hier soir avec les passagers du steamer *Roanoke*. Il paraît qu'après le départ du *Roanoke* de la Havane il s'est arrêté pour recevoir des passagers qui s'approchaient dans des embarcations, et qui n'étaient autres que les Confédérés sous le capitaine Braine et le lieutenant Parr, connus déjà par l'affaire du *Chesapeake*.

Après la capture, Braine proposa au capitaine Drew de relâcher le steamer moyennant une rançon de $50,000 en or, payable à Bermuda, à la condition que Braine garderait la cargaison. Cette proposition fut refusée. Le *Roanoke* arriva à Bermuda, ayant presque épuisé son charbon. La cargaison se composait de tabac, de cigares et de sucre.

Braine et ses associés ont été relâchés. Le capitaine Drew et l'équipage sont partis le 17 octobre pour New York.

Le blocus de Wilmington.

Halifax, 25 octobre—Par le steamer *Mauro cordatos* nous apprenons que le coureur de blocus *Little Hattie* était arrivé à Bermuda, avec 600 balles de coton, et que le *Hope*, avec 1500 balles, et le *Falcon*, avec 700 balles, étaient arrivés à Nassau, tous venant de Wilmington.

On annonce que les corsaires *Tallahassee* et *Edith* sont partis de Wilmington la même nuit que le *Little Hattie*, pour aller en croisière.

Le *Colonel Lamb*, coureur de blocus en fer, est parti de Halifax ce soir.

NOUVELLES DU MISSOURI.

Défaite et retraite de Price.

Dépêches à la presse de l'Ouest.

22 octobre, 8 heures P. M.—Glorieux jour pour le Kansas et le Missouri. Nous sommes délivrés de la loi martiale. Une bataille générale a été livrée et une grande victoire remportée. Toute l'armée de Price a été mise en déroute et se retire vers le Sud. Notre cavalerie est à sa poursuite avec la force de Pleasanton qui compte 15,000. L'ennemi peut gagner le Fort Scott, mais il sera serré de trop près pour commettre beaucoup de mal.

La bataille a commencé de bonne heure ce matin. Les volontaires sont fortement engagés et les colonels Jennison et Moonlight se sont battus bravement, mais ce soir notre situation paraît précaire. Price avait occupé la ligne de Big Blue.

Le général Pleasanton a formé le bal samedi soir à Independence. Il a fait un grand nombre de prisonniers et a capturé 3 canons.

Ce matin, notre ligne a été formée à 3 milles au sud de Kansas City sur la route de Westport. On escarmouchait depuis plusieurs heures quand toutes les forces se sont avancées. Un engagement très vif a eu lieu. L'ennemi a retraité promptement et a formé une nouvelle ligne à un mille et demi de sa première position. Il y eu alors un duel d'artillerie. L'infanterie s'avançait lentement, le combat fut soutenu jusqu'à 10 milles de ce point. L'ennemi se retira graduellement quand Pleasanton arriva sur notre gauche. Une grande charge eut lieu et les rebelles furent mis dans une complète déroute.

Au départ de la personne qui nous fournit ces nouvelles, la poursuite était faite vigoureusement par toute notre cavalerie, suivie de l'infanterie. Le général Blunt commandait les volontaires sur la gauche et le général Dietzler le centre et la droite. La milice du Kansas s'est couverte de gloire. Pas un homme n'a bronché. Le général Dietzler le gouverneur Carney et le général Curtis en ont été constamment avec l'avant-garde.

(*Dépêches au Missouri Democrat.*)

Warrensburg 24 octobre 6 h. P. M.—Une force de Rebelles, de 200 ou 300 hommes, est venue à deux ou trois milles de cette place depuis 48 heures.

Les Rebelles ont été rossés au combat de Kansas City hier. Price va être cerné et ses embarras vont commencer. Nombre de déserteurs de son armée sont arrivés ici ce soir. Cette armée va se fondre comme les inondations du matin, si elle n'est pas annihilée, [illegible] l'Est. Que le peuple s'y prépare.

Warrensburg, 25 octobre.—Le gouverneur Hall revient d'Independence. Il était escorté par le capitaine Foster avec un petit détachement [illegible] escarmouché avec 200 ou 300 Rebelles. Le gouverneur a failli être pris. Les Rebelles se sont retirés sans opérer d'attaque.

Price se dirige évidemment vers l'Arkansas, poussé par Pleasanton, et marque la route de [illegible] meilleurs soldats.

Les [illegible] du Missouri [illegible] votent aujourd'hui pour le président. [illegible] pour Lincoln.

La perte en tués et blessés dans le combat de dimanche est de 200 environ. La perte des Rebelles est beaucoup plus forte. Nous avons fait 400 ou 500 prisonniers.

Les désastres de l'armée de Price continuent à se rapporter au colonel Moore, commandant de ce poste.

Ce comté a souffert beaucoup dans le combat près de Kansas City et les unionistes en sont fort irrités. Le sang déloyal coulera certainement si l'ennemi continue à fouler le sol.

La nouvelle que Price est en sûreté jusqu'à présent, au-delà de la limite de l'Etat avec les dépouilles de 20 comtés dans ses trains, est peu réjouissante. Il est bon que nos autorités militaires en soient averties.

Du Nord Missouri.

Republican du 26.

On a reçu des nouvelles des comtés de Boone, d'Audrain et d'autres comtés adjacents, jusqu'à samedi dernier. Les bandes rebelles dans cette région se dirigent à l'Ouest, peut être pour se joindre à Price, et ces comtés jouissent comparativement de la paix.

TENTATIVE FAITE POUR ANNULER LE VOTE MILITAIRE DANS LE MARYLAND.

Baltimore, 24 oct—Une demande a été adressée à la Cour Supérieure de cette ville par ceux qui sont opposés à la nouvelle Constitution pour un *mandamus* requérant le gouverneur Bradford de ne pas compter les votes des soldats qui sont maintenant hors de l'Etat. La Cour a rejeté la demande, parce qu'elle est d'opinion qu'il n'y a pas de raison suffisante pour que la Cour intervienne en cette matière. L'avocat a immédiatement interjeté appel et l'affaire sera entendue demain ou après demain devant la Cour des Appels.

On dit que le procès sera soutenu par Reverdy Johnson et William Lesby de la part des pétitionnaires et par Henry Stockbridge et Archibald Sterling Jr. pour le gouvernement.

NOUVELLES D'EUROPE.

Par les steamers *Belgian* et *Louisiana*, partis de Queenstown le 12 et le 13, on a reçu les nouvelles peu importantes qui suivent :

Les journaux de Paris mentionnent un bruit de mésintelligence dans le cabinet anglais, mésintelligence qui pourrait amener une modification dans le cabinet.

Les journaux anglais gardent le silence à ce sujet.

A une réunion du comité central de Manchester, le 10, il a été rapporté qu'il y avait beaucoup de détresse dans la population attachée aux fabriques de coton.

Beaucoup de Polonais impliqués dans la dernière révolution se proposent de prendre du service sous le nouvel empereur du Mexique, et les autorités autrichiennes leur donnent toutes sortes d'encouragements.

Le correspondant parisien du *Commercial Advertiser* dit que la presse et le public continuent à discuter le dernier traité relatif à Rome. Les feuilles catholiques déclarent que le traité est révolutionnaire et font retomber sur l'empereur la chute de la papauté.

Les journaux libéraux regardent l'acte comme destructif du pouvoir temporel et applaudissent au gouvernement impérial. Ils soutiennent que le pape doit adopter l'idée et se réconcilier avec Victor Emmanuel.

Liverpool, 13 oct., P M—Le capitaine Semmes, 8 officiers de l'*Alabama* et 100 hommes, ont quitté cette ville pour être transférés avec canons, &c...., sur le steamer *Ranger*, dernièrement mouillé à Madère.

ANGLETERRE.—Les affaires commerciales continuent à être le principal sujet de discussion. La baisse prévaut toujours dans les cercles du commerce et les affaires en coton sont nulles.

De nouvelles faillites sont survenues et nous devons citer celle de la maison Louis Bailly, avec un passif de £320,000 : celle de Hoge, Muer & Cie., de Liverpool, avec un passif considérable, et celle de Beaudin & Cie., de Londres, sans grande perte.

Le minimum d'escompte de la banque est de 9 p. 0/0. Les demandes sont moins fréquentes.

L'emprunt confédéré est à 55 à Londres et à 50 à Manchester, pendant qu'à Liverpool, eu égard à l'étendue des spéculations, il a remonté à 64.

Le London *Times* a un article sur l'Adresse, portant 300,000 signatures, récemment envoyée d'Angleterre au gouverneur Seymour, et engageant le Nord à faire la paix avec le Sud.

Le *Times* pense que cette adresse ne produira aucun effet et que l'unique solution de la question est la continuation de la guerre.

L'Amérique est autre dans cette phase de guerre qui a établi l'Europe sur sa base actuelle et tout terrible que soit le moyen, le *Times* ne doute pas que l'Amérique ne s'en trouve mieux à la fin.

FRANCE—La *Patrie* dit que la Russie a donné son adhésion à la politique française sur la question russe.

La Bourse de Paris a été lourde et en baisse le 12, et les rentes ont fermé à 65f15.

La *France* dit que l'insurrection en Algérie est sur son déclin et, que les indigènes paraissent obéir à un appel à la guerre sainte.

On dit qu'un compromis relatif à la question financière a été effectué à la conférence de paix pour les affaires du Danemark.

On s'est aussi accordé sur les questions secondaires, en sorte qu'il n'y a plus à rédiger que le traité de paix.

LEGISLATURE.

2 octobre.

Sénat.—Après suspension des règles, la résolution suivante réunie est adoptée avec les considérants ci-après :

Attendu que des erreurs sont supposées avoir été découvertes dans les sommes allouées et payées pour la promulgation de la Nouvelle Constitution et pour d'autres travaux d'impression faits pour la dernière Convention constitutionnelle d'Etat.

En conséquence il est résolu par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane convoqués en assemblée générale : Que l'Auditeur des Comptes Publics et le Trésorier d'Etat ne paieront plus rien pour impressions et publications ordonnées par la Convention constitutionnelle d'Etat, à moins qu'il n'en soit ordonné autrement par l'Assemblée Générale.

Est déposée sur la table par un vote de 20 contre 6 une résolution requérant le gouverneur de solliciter respectueusement du major général Canby une suspension de l'ordre d'enrôlement de la milice de cet Etat, jusqu'à ce que le gouverneur soit à même sous les lois de l'Etat, de procéder à l'organisation de la milice, et portant que, dans le cas où ledit général n'aurait pas le pouvoir d'obtempérer à la demande, le gouverneur soit requis de s'adresser à Son Excellence Abraham Lincoln, président des Etats Unis.

Chambre—Est adoptée par un vote de 38 contre 32 une résolution relative à la nomination d'un comité chargé d'examiner la question de savoir si la Chambre n'employait pas un trop grand nombre de commis.

Le bill du Sénat intitulé : "acte pour pourvoir à de certaines dépenses concernant les personnes élues au Congrès," a été pour la seconde fois et a été mis à l'ordre spécial du jour pour demain.

CHRONIQUE LOCALE.

DEVANT LA IERE COUR—George Coleman, homme de couleur et spéculateur a été envoyé devant la Première Cour de District. On a découvert, chez lui une chaudière en cuivre évaluée à quatre vingt cinq piastres et qu'on croit avoir été volée.

Le magistrat a exigé un cautionnement de cinq cents piastres pour répondre de sa comparution.

CONDAMNATIONS—Le recorder Wolfley a condamné à six mois de détention au workhouse un jeune garçon déclaré coupable de filouterie.

—Un pacotilleur qui n'était pas muni de la licence a dû acquitter une amende de vingt cinq piastres.

—Plusieurs individus ont été condamnés chacun à dix piastres d'amende pour s'être distribué des coups de poing.

L'AFFAIRE DE BIJOUX—Julius Betrens, le bijoutier du No 133 de la rue du Cirque, a comparu hier devant le recorder Vennard pour entendre la décision.

"Les preuves, a dit le magistrat, établissent clairement que l'accusé a acheté de Groevenor qui a lui-même reconnu les avoir enlevés, quarante quatre diamants et de l'or évalués à douze cents piastres ; que l'accusé a lui même déclaré n'en avoir donné que cent soixante piastres. Cela suffit pour envoyer l'affaire devant la Première Cour de District."

COURS DE SOLFEGE—L'étude du solfège est un préliminaire indispensable à l'étude du chant et une préparation avantageuse à l'étude du piano. On peut donc la recommander à ces deux points de vue comme un premier degré dans l'enseignement musical, qui forme aujourd'hui une branche si importante de l'éducation féminine. C'est à ce titre que nous signalons avec plaisir l'ouverture, dans l'établissement tenu par Mme DESRAYAUX, d'un cours de solfège qui, bien que destiné aux élèves du pensionnat, sera cependant ouvert aux élèves du dehors. Mme CAMBIER, professeur de chant attaché à l'institution de Mme DESRAYAUX, sera également chargée du cours de solfège. Ancienne élève du Conservatoire de Paris, où elle a même tenu des classes de piano et de solfège, excellente musicienne et cantatrice de talent, madame CAMBIER a déjà fait ses preuves parmi nous comme un de nos meilleurs professeurs en formant de nombreuses élèves, et son nom seul nous est un sûr garant des progrès rapides qu'elle saura faire faire aux élèves qui lui seront confiées.

Les cours auront lieu trois fois par semaine; les lundis, mercredis et vendredis, de huit heures à dix heures du matin, aux conditions indiquées dans une annonce insérée dans nos colonnes.

MAISON BARRIERE—La maison C. A. Barrière & frère, rue du Canal No 135, annonce qu'elle vient de recevoir un assortiment de nouveautés, qu'elle vendra à des prix très réduits. Cet assortiment comprend des étoffes d'hiver, articles de deuil, flanelles, bonneterie, &c. Voir l'annonce pour plus de détails.

Institution pour les Jeunes Gens.

LOUISIANA ACADEMY.—Au nombre des maisons d'enseignement que possède la Nouvelle-Orléans, nous nous plaisons à indiquer celle que dirige avec tant de succès M. le colonel A. Ferrier, ancien professeur de l'Université de la Louisiane.

Les CENT-DIX élèves qui suivent les cours de cette institution et qui appartiennent aux principales familles du pays, sont une preuve évidente de la confiance qu'obtient cet établissement, [illegible]

Les cours comprennent l'Anglais et le Français, le Grec et le Latin, l'Espagnol, l'Italien et l'Allemand. Les mathématiques sont l'objet d'une attention toute spéciale.

Des maîtres d'une habileté reconnue sont chargés du Dessin, de la Musique et de l'Escrime.

Les prix varient de $4 à $8, selon le degré d'avancement de l'élève.

L'institution est située rue Hôpital 134, entre Dauphine et Bourgogne.

POUR LAFOURCHE—Le beau bateau à vapeur [illegible], capitaine Wm Kinn, [illegible] A. Richards, [illegible]

EDITION D'HIER SOIR.

Mouvements de l'armée de Hood

Nous lisons dans une correspondance adressée de Centre, comté de Cherokee, Alabama, à la date du 21 octobre :

L'armée a traversé la rivière au-dessus d'ici, il y a deux jours, et se trouve maintenant sur la route de Bridgeport ou de Stephenson. Forrest est entre Tullahoma et Chattanooga, et Wheeler est quelque part sur les derrières de Sherman. Le rusé Yankee est sans doute dans un grand embarras pour le moment.

Notre destination est Nashville, si toutefois nous n'allons pas plus loin. L'opinion qui prévaut est que notre course sera plus longue.

Nous avons eu du froid, et bien que nos hommes n'aient encore que de légères couvertures, ils ont bon courage et se réjouissent à la perspective qui s'ouvre devant eux.

Chaque division de l'armée emmène avec elle un grand troupeau de bœufs qui lui fournit chaque jour sa subsistance. Comme les bouchers en éclaireurs prennent promptement les rangs, leurs places sont remplies par des réquisitions sur le pays que nous traversons.

La vallée de Cedar, où nous avons passé lundi, une des plus riches vallées de la Georgie, a été dévastée par l'ennemi. Il y a ramassé tout ce qu'il a pu y trouver de vivres. Il faut que la désolation soit bien grande pour que moi, pauvre soldat mal vêtu et mal nourri, je trouve encore l'occasion d'éprouver pour les autres un sentiment de pitié. Je n'ai pu m'empêcher de plaindre le sort de quelques belles dames de cette vallée, qui ont été subitement dépouillées de tout et réduites à la plus extrême indigence.

Le général Beauregard est arrivé à l'armée dimanche soir, mais nous ne savons encore s'il prendra le commandement en personne. Ceux qui ont vu le général disent que sa tête est parfaitement grise, ou blanche plutôt. Beauregard n'est pas moins populaire avec cette armée qu'il l'a été avec les troupes qui ont été sous son commandement immédiat. Son nom est à lui seul une force considérable.

Nous aurons sans aucun doute quelque bataille sérieuse dans le Tennessee. L'ennemi ne quittera pas ce grand grenier sans se battre. Jusqu'ici nous avons rencontré peu d'opposition. Chaque mouvement a été un succès. Ce serait trop espérer que cela puisse continuer toujours ainsi ; mais que le résultat final soit un succès signalé, personne ne se permettrait d'en douter.

Il n'est pas douteux que Sherman ait été surpris complètement. Il ne s'attendait pas à ce mouvement, particulier plutôt au génie yankee.

Les trains de bagages traverseront le Coosa ce soir sur un pont de bateaux. Les trains d'approvisionnements ont traversé naturellement avec l'armée en dessus d'ici. La destination de ces trains est Round Mountain. Le pays que nous traversons maintenant est assez pauvre.—L'expédition de Rousseau y a fait beaucoup de mal. Le sol a été cultivé presqu'exclusivement avec des bras blancs, et beaucoup de femmes ont travaillé elles mêmes.

UNE INCURSION — Nous lisons dans le *Louisianian* de Thibodeaux :

Un détachement d'une centaine de rebelles a fait une incursion sur la plantation Ford, à quelques milles au dessus de Napoléonville, il y a quelques jours, et a pris une trentaine de mules, un cheval de valeur et tout ce qui lui est tombé sous la main. Ils semblent avoir exécuté un plan qui est pratiqué par les guérillas depuis longtemps, celui de suivre les éclaireurs envoyés à leur poursuite. Un détachement de nos troupes revenait d'une expédition lorsque cette incursion a été faite par la même route qu'avaient suivie nos soldats pour revenir. Une expédition a été lancée immédiatement après eux, mais on n'a pu les atteindre.

Un vieillard qui a tué 60 personnes.

—Le correspondant du St-Louis *Républican* adresse à ce journal l'histoire que voici :

Il y a sur les bords de la rivière Tennessee un certain endroit qui est devenu la terreur des équipages de bateaux à vapeur et quand on passe devant cet endroit les hommes de service trouvent toujours le moyen de se cacher dans quelque coin. Un vieillard de 60 ans y a établi son quartier général, depuis longtemps déjà, et le bruit particulier de son fusil, familier à tous les hommes de la rivière, porte la terreur partout où on peut l'entendre. Ce fusil est long et lourd. Destiné jadis à la chasse des écureuils, il a été paré à trois différentes fois, et dans la gueule de ce canon un gros pouce peut s'introduire aisément. Le coup du vieillard est certain, tant il vise juste. La sentinelle meurtrière est toujours à son poste et elle échappe toujours à tous les efforts qu'on fait pour l'atteindre parce qu'elle s'est adossée à des ravines profondes et à des marais. Des hommes de bateaux bien informés, prétendent que ce vieillard n'a pas tué moins de 60 personnes, et il continue son œuvre avec autant de zèle et de vigueur que le premier jour.

L'OCCUPATION DE BAGDAD.

Le *Moniteur* donne les détails suivants sur les opérations de la marine française à l'embouchure du Rio Bravo :

Par suite des dispositions arrêtées avec le maréchal Bazaine, le contre-amiral Bosse expédia sur ce point le *Darien*, le *Colbert* et la *Drôme*, et s'y rendit lui-même avec la frégate amiral la *Bellone*.

Arrivé le 21 devant l'embouchure du fleuve, l'amiral, trouvant les circonstances favorables pour un débarquement, fit mettre à terre, dès le 22 de grand matin, 100 hommes des équipages avec deux pièces d'artillerie, sous le commandement supérieur du capitaine de vaisseau Véron. Cet officier s'empara aussitôt de Bagdad, qui commande l'entrée du Rio Bravo.

Surprises par la rapidité du mouvement, toutes les autorités juaristes s'enfuirent à notre approche, et à six heures, le pavillon français flottait hissé à côté du pavillon mexicain.

Ce débarquement en pleine côte, devant les difficultés que présente la barre, peut être considéré comme un coup de main des plus heureux. Il fait grand honneur au commandant Véron, qui a été parfaitement secondé par les commandants du *Colbert* et de la *Drôme*.

La population de Bagdad, composée en grande partie d'étrangers, au nombre de 3 à 4,000 âmes, a fait le meilleur accueil à nos marins, qui doivent occuper cette position jusqu'à l'arrivée à Matamoros de nos colonnes expéditionnaires.

Le moyen de ne pas engraisser.

—On lit dans le *Daily-News*, du 30 :

Nous publions la lettre suivante de l'alderman Mechi, dans l'intérêt de ceux de nos lecteurs qui désireraient arriver facilement à un embonpoint respectable.

Monsieur, je suis heureux de vous apporter mon témoignage en faveur de M. Banting, et d'assurer que ce qu'il avance au sujet du sucre comme moyen de se donner de l'embonpoint, est parfaitement exact.

Voici comment j'en ai acquis moi-même la preuve. M. Banting n'avait pas encore publié le résultat de ses observations sur le sucre. Je m'étais aperçu que, malgré un exercice journalier assez violent, mon abdomen commençait à prendre des proportions vraiment trop aldermaniques. J'avoue que je n'étais pas sans inquiétude sur ce développement fâcheux.

Le hasard m'apprit qu'une dame très corpulente avait réussi à restreindre dans les proportions physiques ordinaires en renonçant à l'usage du sucre dans le thé et dans le café. Comme bien vous devez penser, je me hâtai de suivre son exemple. Six semaines après, je pesais 14 livres de moins, et ma gaîté était revenue avec la certitude que je n'avais plus, à craindre d'arriver au développement d'un mastodonte.

Cependant, j'avais l'habitude de consommer environ une demi-once de sucre par jour, et comme j'ai un faible pour prendre mon café ou mon thé assez sucré, je me laissai tenter de nouveau par le dangereux produit exotique. Bientôt je dus constater que j'avais rengraissé de sept livres.

Convaincu par cette contre-épreuve, je réglemente aujourd'hui mon poids sur l'usage ou la privation du sucre.

L'extrême solubilité de la substance sucrée rend très prompte son absorption dans le système organique. J'espère que les observations que je consigne ici ne seront pas perdues pour ceux de mes amis fermiers qui voudraient engraisser rapidement leur bétail.

Toutes les racines contenant des principes sucrés doivent produire le résultat demandé, et, du reste, il est facile de faire l'expérience que j'indique.

TERRIBLE INCENDIE A GENEVE.

On écrit de Genève, 25 septembre, au même journal :

Nous avons eu cette nuit un affreux incendie sur le quai du Seujet.

Une maison de sept étages, dit le Château-Brûlé, avec escaliers de bois, habitée par des gens très pauvres, a été détruite. Le feu a pris dans le centre du second étage.

A peine eut-on crié : "Au feu!" sur le quai, que j'y courus et vis toute la maison en flammes, surtout derrière. L'escalier, qui était au centre, fut brûlé tout de suite, ce qui coupa la retraite aux personnes qui restaient dans la maison.

Malgré la promptitude des secours, le feu envahit tout avec une célérité désespérante et fit plusieurs victimes.

Dans l'intervalle d'une heure au plus, il y a eu des épisodes terribles. La flamme était si vive que tous les alentours étaient nettement éclairés et l'on voyait sur le quai, vis-à-vis, une foule de spectateurs.

Dans la maison en feu, on voyait un homme devant une fenêtre, empêché par des infirmités de sauter en bas, brûler comme une chandelle.

Une jeune femme qui avait jeté des meubles par la fenêtre, n'eut plus le temps de sauter elle-même, le plancher lui fit défaut, et elle disparut dans le brasier.

Un acte de dévouement qui mérite d'être signalé est le suivant :

Tout le toit du bâtiment était brûlé, excepté un dernier coin où un homme, une femme et un enfant s'étaient réfugiés, à l'abri de deux cheminées. Du toit de la maison attenante, qui était d'environ trois étages plus bas, on leur lança des cordes et des sacs, mais rien ne tenait. Un homme de vingt cinq ans environ apporta par une lucarne une énorme perche, qu'avec l'aide d'un pompier il dressa contre le mur. Oh! malheur! la perche était de trois pieds trop courte.

Cependant, l'homme qui était sur le toit embrasse pour descendre, mais lui seul. Le sauveteur grimpa alors comme un chat en haut de la perche, emporta l'enfant, et, après l'avoir déposé dans le grenier de la maison voisine, il remonta et sauva la femme.

A peine l'opération était-elle terminée que le mur qui soutenait ce coin de toit s'écroula et poussa les flammes, en partie sur le quai, où plusieurs personnes furent blessées.

Pendant ce sauvetage, tous les spectateurs étaient dans l'anxiété, craignant de voir engloutir ce sauveur et sa victime.

Cette après-midi, on a découvert dans les décombres neuf cadavres, et il y a à l'hôpital dix-huit blessés, dont deux mourants.

ABONDANCE DU VIN.

—L'*Indépendant de Saintes* publie une lettre dont nous extrayons les lignes suivantes :

"Malheureusement, il y a cette année des [illegible] une abondance qui dépasse tout ce que nous avons jamais vu. Quand nos [illegible] de dix barriques de 219 litres au journal (34 ares), c'était fort bon. Aujourd'hui nous trouvons des vignes qui donnent vingt-cinq barriques au journal [illegible] hectolitres par hectare). Chaque vendange [illegible] par jour, c'est à désespérer d'en voir la fin quand on a seulement de 30 à 40 hectares de vignes.

"Autre embarras : où mettre ce vin ? Les provisions habituelles de futailles ne sont plus rien. Six journaux, qui donnent 150 barriques de vin, remplissent la moitié de vos tonneaux et vous avez à peine commencé. Plus rien chez les tonneliers, ils travaillent jour et nuit et sont sur les dents : ils n'ont pas fait seulement le quart de la besogne qu'il y a dans le pays. Beaucoup de propriétaires n'ont pu en avoir pour *rabattre* leurs tonneaux ou *tierçons*, et ont *tout mis dehors*, laissant à la pluie le soin de les *combuger*. L'eau, dit-on, est le *meilleur tonnelier*, comme la *gelée* est le *meilleur cantonnier*.

"Vous dire les quantités de vin qui se perdra cette année, c'est impossible. Dans les chais les mieux fustaillés, on n'a pas le temps de presser suffisamment ; dans beaucoup d'autres on ne presse pas du tout et l'on jette les *râpés* (le marc) toutes *gouttantes*."

NOUVELLES DE ROME.

On écrit de Rome, 30 septembre :

Nous avons compris comme dans tout le reste de l'Italie, toute l'importance de la Convention du 15 septembre. Ici comme partout, le parti de l'action s'est réuni au parti raisonnable pour applaudir à l'acte politique qui nous promet une solution certaine.

Dans la soirée du jeudi 29 septembre, le peuple romain a fait son plébiscite. Comme vous le savez, le jeudi est le jour où les hussards français donnent chaque semaine une sérénade sur la place Colonna, devant le cercle des officiers. La foule était immense, et quand la fanfare s'est mise en marche pour rentrer au quartier, au moment de la retraite, le Corso était littéralement obstrué par la population. De tous côtés les cris de : Vive l'Empereur, vive la France, vive l'Italie, vive Victor Emmanuel roi d'Italie, retentissaient d'une telle force, qu'ils couvraient presque le son des instruments de cuivre. Les Romains tenaient à prouver à l'Europe que Rome ne voyait pas dans la translation du siége du gouvernement de Turin à Florence, la renonciation ni l'abandon à son droit de devenir la capitale de l'Italie en applaudissant à ce changement Rome établissait qu'elle ne voyait là qu'une mesure provisoire, une dernière étape.

Que pouvait faire la gendarmerie pontificale au milieu d'une manifestation si générale et si éclatante ? Une seule fois elle s'était montrée dans une circonstance à peu près semblable. C'était le 10 mars, mais depuis cet anniversaire de la fête de Garibaldi, elle n'a plus osé s'exposer au blâme que toute l'Europe lui avait infligé pour la manière sauvage avec laquelle des soldats armés s'étaient rués le sabre au poing sur une population désarmée et prise à l'improviste. Cependant l'autorité française dut craindre qu'il ne surgît quelques désordres à l'occasion de cette manifestation, où se trouvait mêlée la plus grande partie de la population romaine. La gendarmerie et des chasseurs français reçurent l'ordre de faire une trouée dans la foule, il y eut des arrestations. Les dix-sept individus arrêtés furent conduits à la caserne française de Saint-Sylvestre. Parmi eux se trouvait un maréchal des logis de hussards, qui était en habits bourgeois au milieu de la démonstration.

Pendant ce temps, les tambours, qui battaient la retraite, rentrèrent à la caserne de Santa-Maria-in-Transtevere, les Transteverins firent éclater aussi leur joie en accompagnant les Français de leurs cris répétés de : Vive l'Empereur! vive l'Italie!

L'*Osservatore romano* et d'autres journaux de la même couleur démentent formellement l'entretien entre M. de Sartiges, le Pape et le cardinal Antonelli, au sujet de la communication faite par l'ambassadeur de France de la convention du 15 septembre. Je puis vous assurer que la *Patrie* était bien informée. Elle a seulement omis ces paroles prononcées par le Saint Père : "Bravo! cela est bien de la part de notre tuteur!" Je puis ajouter que le cardinal Antonelli, causant avec quelqu'un de ses intimes de cet événement politique, s'est exprimé ainsi : "Je prévois des désastres bien plus grands encore que ceux de 1818, et ils ne seront pas cette fois de si courte durée."

Mgr de Mérode est de retour. Il rapporte de son voyage très peu d'argent, il paraît que la Belgique n'a pas tenu ce qu'elle avait promis. Cependant le ministre de la guerre, fait de la nouvelle convention qui va lui permettre de reprendre son activité belliqueuse pour l'organisation de la milice pontificale, exprime l'intention de réunir autour du Saint-Siége vingt-quatre mille hommes.

Mercredi prochain, Mgr Meglia, qui vient d'être nommé nonce pontifical au Mexique, doit quitter Rome pour se rendre à sa destination. Don Serafino Vannutelli l'accompagne en qualité d'auditeur de la nonciature.

FEUILLETON.

LE DUC DE CARLEPONT.

PAR AMEDEE ACHARD.

XXXVIII

Tandis que Mme d'Albreuse retournait chez elle, Gilbert courait sur la route de Pontkerlé. Son cœur était tout déchiré, mais la fierté répandait un baume consolateur sur ses blessures. Il avait le sentiment qu'il venait de faire une chose bonne et juste, et dans son infortune il portait la tête haute. Quelquefois cependant la douleur le terrassait et des larmes s'échappaient de ses yeux.

—Ah! que du moins je ne la revoie plus! disait-il alors.

Et son cheval, qu'il harcelait de l'éperon, allait comme la foudre.

Il aperçut enfin les lumières qui brillaient derrière les vitres de Pontkerlé et entra dans la salle où se tenaient les trois hôtes de la vieille maison. Ce n'était plus, comme au temps de son arrivée, un endroit tout rempli de bruits joyeux. Les chiens hurlaient dans le chenil, les chevaux défilaient piaffant dans l'écurie, plus de chansons et de fanfares autour de la table, plus de torches errant dans la cour, plus d'éclats de rire mêlés au choc des verres. Auprès de la cheminée où les tisons jetaient quelque flamme expirante, trois hommes étaient assis, la conversation, lentement poursuivie, tombait à chaque mot. Ils ne parlaient pas, et la seule chose qui les occupait. Parfois l'un d'eux prenait au hasard un volume et le volume restait rouvert sur ses genoux. Tous les yeux se tournèrent vers Gilbert qui venait de rouvrir la porte. Il s'avança résolument la main tendue du côté d'Henri.

—Je t'avais demandé vingt-quatre heures, dit-il ; ces vingt-quatre heures n'ont pas été perdues. Je ne suis plus ton rival.

—Que dis-tu? s'écria Henri.

—Mlle de la Morlaie est libre...... et si moi seul je faisais obstacle, l'obstacle n'existe plus.

Il raconta alors à ses amis ce qu'il avait fait ; sa voix était brève, saccadée, elle devint tremblante quand il parla de l'instant où il avait vu Mlle de la Morlaie pour la dernière fois.

—Un lien était entre nous, dit-il en terminant. J'y ai porté le fer et le feu. Il n'en reste plus rien !

—Embrasse-moi, mon enfant ! cria M. de Carlepont.

—Ah ! dit Gilbert qui se jeta tout en pleurs dans ses bras, voilà un mot qui paie bien des sacrifices !

Henri allait et venait dans la chambre, le visage décomposé. Il s'approchait de Gilbert, l'embrassait, lui prenait les mains et s'éloignait.

—Et tu as fait cela pour moi, toi que j'accusais..... toi que je détestais, car je te détestais sans t'en rien dire..... Et tu as pu renoncer à elle!..... et tu la pousses vers moi..... et tu viens me dire : —Léopoldine est à toi..... je te la donne!..... Mais tu ne sais donc pas que ce dévouement est inutile,..... qu'un empêchement plus fort et bien autrement invincible nous sépare,..... et qu'elle est perdue à jamais pour moi, que rien ne me la rendra !..... et que c'est vainement que tu t'es brisé le cœur, et que je n'ai plus qu'à partir........ et que mon père le sait bien !

Il s'arrêta et se cacha la tête entre les mains.

Gilbert se tourna vers M. de Carlepont et le regarda comme pour lui demander si vraiment les choses étaient arrivées à ce point qu'il fût impossible de conserver aucun espoir.

—Va, je te comprends, s'écria le duc. Après l'exemple que tu viens de me donner, tout ce qu'il est humainement possible de faire je le tenterai....... Demain, j'irai chez la mère Angélique de la Pitié.

—Vous, s'écria Henri.

—Peut-être ira-t-elle au devant d'une explication que je n'ai pas le courage d'aborder. Peut être une inspiration me viendra-t-elle.... Mais, quoi qu'il arrive, au moins ne sera-t-il pas dit que je ne l'aurai pas vue......

—Quelque chose est entre vous que je ne sais pas, dit Gilbert, mais si le dévouement d'un homme peut vous être un aide, comptez sur moi.

—Je ne vous pousse pas vers la Maison noire, je ne vous demande même pas d'y aller, reprit Henri, mais si vous persistez à vous y rendre.... je vous y accompagnerai mon père.

Le lendemain, dès le point du jour, M. de Carlepont trouva M. de Blécé qui allait et venait dans la cour de Pontkerlé. Le rude visage du Breton portait les traces d'une longue nuit d'insomnie. Le Breton lui serra la main.

—Voilà de ces tourments que l'on n'éprouverait jamais si l'on avait passé sa vie à chasser la bécassine ! dit-il.

—Et si l'on restait toujours célibataire, n'est ce pas ?

—Et cependant, lorsque je te voyais à la Cormeille, entre ces deux garçons qui poussaient comme de jeunes chênes, bien des fois il m'est arrivé d'envier ton sort !

—Rappelle-toi ! dit gravement le duc, toute vie porte en elle sa récompense et son expiation.

On amena deux chevaux sellés et bridés. Henri parut et partit avec M. de Carlepont.

XXXIX.

Un pâle soleil d'hiver éclairait la maison Noire quand le duc et son fils arrivèrent au bord de l'étang. Le froid durcissait la terre qui sonnait sous les pieds des chevaux. Le long des sentiers qui couraient dans la campagne et sur la chaussée bordée d'arbres que le givre faisait étinceler, on apercevait de longues files de pauvres gens qui marchaient tenant par la main des petites filles et des petits garçons. Toute cette foule se dirigeait vers la maison Noire. La grande cour était ouverte. Les pauvres, divisés par groupes, l'encombraient, il y en avait dans les coins, il y en avait sur les bancs. Des feux, pareils à des feux de bivouac, étaient allumés aux quatre angles et dans le milieu de la cour. Hommes et femmes étaient rangés tout autour, étendant les mains vers la flamme et ramenant leurs capes et leurs manteaux sur leurs épaules voûtées. D'autres familles se serraient dans le vestibule de la maison. Un chuchottement de voix basses et douces sortait de cette multitude.

Elle s'écarta sans bruit pour laisser passer le duc et son fils.

Au dernier coup de midi une porte intérieure s'ouvrit et la mère Angélique de la Pitié parut, suivie de quelques serviteurs qui portaient des corbeilles. Tout le monde se leva. M. de Carlepont et Henri se collèrent contre un mur, dans l'ombre. La distribution des aumônes commença. La mère Angélique allait parmi les groupes, interrogeant toutes ces misères, et s'arrêtant avec une complaisance plus marquée auprès des plus malheureux. Quelques-uns pleuraient en la remerciant; beaucoup lui baisaient les mains; les plus timides s'emparaient du bout de sa mante ou du pan de sa robe à mesure qu'elle passait et les portaient à leurs lèvres. Quand un adolescent se trouvait devant elle, la mère Angélique passait plus lentement, les yeux tournés vers lui. Elle disait aux mères de veiller sur leurs enfants, aux enfants de prier pour leurs mères, et ses mains ne se lassaient pas de donner. Il y avait dans les corbeilles des vêtements pour les vieillards et pour les petits enfants, des langes et des couvertures ; et quand, à force d'y puiser, on n'y trouvait plus rien, les serviteurs allaient chercher d'autres corbeilles dans la maison.

La mère Angélique fit ainsi le tour de l'assemblée, prodigue d'aumônes et de bonnes paroles, et semant autour d'elle la consolation. De petits enfants qui la connaissaient marchaient auprès d'elle, la tenant par la jupe. Les mères la faisaient voir aux innocents qu'elles portaient dans leurs bras. Un concert de bénédictions la suivait. Bientôt on apporta dans des paniers de grandes écuelles remplies de soupe chaude, et de gros pains blancs coupés en morceaux. Chacun en eut sa part et chacun se mit à manger comme autrefois la foule des pêcheurs au bord du lac de Génésareth.

A la vue de ce spectacle quelque chose parla dans le cœur d'Henri plus haut que le désespoir. Le père et le fils se regardèrent.

Ah! c'est impossible, dit Henri, et il voulut entraîner son père loin de la Maison noire.

Mais au milieu de ce grand silence et de cette immobilité le moindre mouvement attirait les yeux. La mère Angélique aperçut les deux étrangers et reconnut M. de Carlepont. Elle devint livide, et, marchant droit à lui, les mains dressées en l'air, le frémissement de la colère sur les lèvres :

—Vous ici! vous le meurtrier de mon fils, s'écria-t-elle.

A ce cri, toute cette foule s'agita. On vit les vieillards se mettre debout. Les femmes tournaient vers l'inconnu des regards d'épouvante; un grand murmure s'éleva de tous côtés; mais la mère Angélique était comme hors d'elle même et continuant d'une voix plus âpre et plus haute :

—Vous voyez cet homme qui vient chez moi à la pleine lumière du jour, reprit-elle avec une véhémence sauvage, il a tué mon enfant.... et par lui voilà trente ans que je traîne mon deuil.... Et il ose venir sur mon chemin, la tête haute, le visage plein d'orgueil, et paraît à ceux qui ne connaissent pas le remords!...... Malédiction sur lui et que le sang qu'il a fait couler retombe sur sa tête!

—Madame!...... s'écria Henri, qui fit un pas. Mais soudain M. de Carlepont le retenait :

—Laisse, dit-il, à voix basse, laisse mon enfant, c'est le désespoir qui parle par sa bouche! Dieu ne l'entendra pas.

Henri se tut et le duc et son fils se retirèrent lentement tandis que la mère Angélique, la main tournée contre eux, les poursuivait du geste et semblait par son attitude les vouer aux vengeances d'en haut. Tous les regards les menaçaient, et ils marchaient entourés de visages sombres et haves, animés par un feu subit, mais il y avait quelque chose dans ces deux hommes qui pliait cette foule au respect, et à mesure qu'ils s'avançaient le cercle formé devant eux s'ouvrait et on s'écartait de leur route.

Au moment de faire un dernier pas et de sortir de l'enceinte où la masse des pauvres était rassemblée, Henri s'arrêta et regardant en arrière :

—Ah ! dit-il, avec l'expression d'un sombre désespoir, on vous a jeté l'insulte au visage et devant moi, votre fils...... et j'ai pu......

—Je l'ai bien supporté, moi! répondit M. de Carlepont...... Passe et ferme ta bouche.......

Un mot, un seul, et tu ferais couler tout le sang de ce pauvre cœur plein de larmes!

Henri courba la tête et continua sa marche. Lorsque, par un mouvement subit, il tourna les yeux à l'angle du chemin, la mère Angélique était encore debout, immobile dans sa robe noire, et autour d'elle une foule silencieuse et courbée se prosternait.

Le duc en ce moment songeait à Philiberte.

(*A continuer.*)

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 2 novembre.

Les nouvelles les plus récentes que nous ayons reçues aujourd'hui de New York sont jusqu'au 25 du courant, l'or avait ouvert à 217 à fermé à 213, au lieu de 214 ainsi qu'il a été annoncé hier. On disait cependant ce matin, de bonne heure, qu'on avait reçu des dépêches de New York, allant jusqu'au 26 et annonçant que l'or était monté à 220. Ces avis contradictoires [illegible] l'or, cependant, qui a fermé, hier, à 221 à 223, [illegible] Les courtiers donnent toujours 200 [illegible] et les vendent à 210. Les piastres [illegible] à 125.

Le Sterling a été vendu à 232 1/2, 233, 235 et 240 les traites particulières et 241 celles de commerce, [illegible] de banque, [illegible] de première classe, de 12,000 francs, [illegible]

Le change [illegible] Les banques ont [illegible] sur New York à 1/4 de prime. Au dehors nous avons remarqué des ventes de change sur New York, à [illegible] jours, à 1/4 de prime [illegible] chèques-certificats sur la Trésorerie des Etats Unis à Washington [illegible] 4 pour cent d'escompte, [illegible]

[illegible] Les billets de banque des Marchands sont à [illegible] de la Banque du Crescent à 7 [illegible] billets de la Banque des Marchands et de la Banque de Crescent [illegible] Nos cours sont basés sur des paiements en billets du Trésor, lesquels sont à [illegible] pour cent de prime sur ceux de la ville.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, *Mercredi soir, 2 novembre.*

COTON—La demande [illegible]

PRODUITS DE L'OUEST, ET PROVISIONS—[illegible]

FRETS—Il y a [illegible] port deux steamers [illegible] destination de New York [illegible] Rien de plus à rapporter.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 2 novembre.

Arrivé, hier, 177 bœufs, 276 moutons, 213 veaux, 10 vaches à lait. Vendu, 126 bœufs, 15 cochons, [illegible]

Bœufs de l'Ouest, 1re qualité, par liv. net	[illegible]
Bœufs de l'Ouest, 2e qualité, par liv. net	[illegible]
Bœufs de l'Ouest, 3e qualité, par liv.	[illegible]
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête	[illegible]
Bœufs du Texas, 2e qualité, par tête	[illegible]
Bœufs du Texas, 3e qualité, par tête	[illegible]
Bœufs du Texas, qual. inférieure, par tête	[illegible]
Cochons, gr.	[illegible]
Moutons, par tête	[illegible]
Vaches à lait, par tête	[illegible]
Veaux, 1re qualité, par tête	[illegible]
Veaux, 2e qual. par tête	[illegible]
Veaux de lait	[illegible]

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des produits et des marchandises reçus par la mer, par le fleuve et les chemins de fer, avec les noms des consignataires, etc. voir la partie anglaise.

ATTENTION.

MM McCerren & Landry, encanteurs, vendent lundi 7 novembre, à midi, dans leur salle d'encan, le steamer CHIHUAHUA construit expressément pour le commerce du Rio Grande, [illegible] C'est une excellente occasion pour un placement avantageux.

M. D. E. Morphy, encanteur, vend, aujourd'hui à 10 heures, sur la Levée, au pied de la rue Toulouse, [illegible] et à 11 heures, au No. 48 de la rue Poydras, pieds de cochons et fromage.

Les MM. Montgomery & Bros., encanteurs, vendent 45 boucauts de sucre clarifié, aujourd'hui, à midi, dans leur salle d'encan, rue du Camp, No 19.

L'attention du commerce et du public est appelée à la vente de charrettes, wagons, chaudières en cuivre, &c. qui sera faite ce matin à 10 heures aux Nos 270 et 272, rue Royale, par le ministère de Francis Fernandez, E. Auzout, encanteur.

M. R. Scott, encanteur, vend des groceries, des vins, des liqueurs, du tabac, des cigares, du vermouth, &c., ce matin, à 10 heures, au No 54 de la rue des Magasins.

On achète
AU PLUS HAUT PRIX
L'OR, L'ARGENT,
ET
Tous les Billets
QUI NE PASSENT PLUS,
ET
LES BILLETS DECHIRES,
15 RUE ST. CHARLES 15
vis-à-vis le *True Delta*, de 6 heures du matin à 8 heures du soir. 5 oct—6m

Cours de solfège.
INSTITUTION DE Mme DESRAYAUX,
Rue Bourgogne, entre Douane et Bienville.

Mme CAMBIER, professeur de chant, vient d'ouvrir dans l'établissement de Mme DESRAYAUX un cours de solfège auquel les élèves du dehors seront admises. Le cours a lieu trois fois par semaine, les lundis, mercredis et vendredis, de huit heures à dix heures du matin. (Prix : trois piastres par mois.) 3nov—

PAUL MORPHY,
AVOCAT,
12 PASSAGE DE LA BOURSE, 12
3nov—1m

ON DEMANDE
UN COMMIS VENDEUR
Chez LION & ANDREE,
3nov—3 Coin Royale et Bienville.

AVIS.
UN document [illegible] 3nov—3t

ON demande immédiatement DEUX COMMIS VENDEURS [illegible] GUESLE & GOUSBAUD,
21 nov—3t 137, rue du Canal

Marchandises sèches
—A—
DES PRIX REDUITS.

C. A. BARRIERE & BRO.,
135..........Rue du Canal..........135

Viennent de recevoir un stock frais de marchandises
Qu'ils vendront à une très Grande Réduction.

Leur stock est composé en partie des articles suivants importés dernièrement—
INDIENNES françaises Chintz.
POPELINES unies et imprimées.
do à carreaux et à raies.
FLANELLES en couleur plaid.
CACHEMIRES do. do.
MERINOS français et en couleur.
SOIERIES unies, à raies et en couleur plaid.
do Moire Antique.
SOIE unie noire—fabrique supérieure.

Etoffes de Deuil.
MOUSSELINE DE LAINE 3/4 et 5/4 noire.
TAMIS 6/4 do.
MERINOS et CACHEMIRES, 6/4 et 8/4 do.
BAREGES 6/4 do.
REPS 6/4, tout laine, do.
ALPACAS 6/4 do.
CALICOS, 4/4 do.
GRENADINES et BAREGES noirs.

UNE CAISSE DE PARASOLS VENANT D'ETRE OUVERTE.

FLANELLES blanches et en couleur.
Les meilleures COUVERTURES.
COTONS blancs et écrus 3/4 et 12/4.
DENIMS, LINSEYS et KERSEYS, COUVERTURES grises.

BONNETERIE en grande variété.
ARTICLES de TOILE do

Toutes ces marchandises ainsi que le reste de leur fort stock seront offerts, depuis le PREMIER NOVEMBRE, à des prix qui assureront de promptes ventes. Nous invitons nos amis et le public à venir EXAMINER NOTRE STOCK. 3nov—

Maison Jean Augé,
No 134, rue du Canal entre St Charles et Carondelet,
Ci-devant encoignure Chartres et Bienville,

VIENT de recevoir directement de Paris, par le navire Châtillon du Havre, un assortiment complet de PARFUMERIE des maisons bien connues de GUERLAIN, SOCIETE HYGIENIQUE, PIVER(?), LUBIN,

—Aussi—

Un assortiment de PEIGNES, CHIGNONS ECAILLE, et autres derniers genres COIFFURES pour soirée et divers articles, nouveaux genres pour dames.

Cette maison si bien connue de la bonne société de la Nouvelle-Orléans, pour la solidité et le bon goût de ses produits, s'efforcera toujours de mériter le patronage dont elle jouit depuis si longtemps.

Il n'est point nécessaire à sa maison de faire du humbug. Des articles annoncés, ainsi que des fabriques de cheveux, bijouterie en cheveux et sa compétition pour la confection de la chevelure, le public a pu depuis longtemps juger de la vérité. 30 oct—6

RENE GUTIERREZ

ANNONCE respectueusement à ses amis et au public qu'il a ouvert [illegible] bureau, provisoirement [illegible] Royale No [illegible] Conti, de 10 [illegible] heures de l'après-midi. 1nov—

PHARMACIE
BELLE OCCASION.

A vendre pour le prix de $ comptant Une PHARMACIE parfaitement située. S'adresser au bureau de l'Abeille. 2nov—6t

En entrepot

200 Caisses sardines à l'huile 1/2 boîtes—Nantes. [illegible] Vermouth Noilly Prat & Co. [illegible] Vin muscat de Frontignan. [illegible] Vin de Champagne, Perrier. [illegible] Vin de Bordeaux et de Cette. [illegible] Vin de Madère et Porto.
—Au magasin—
[illegible]
A vendre par ANT LANATA, 7 et 11 rue Jefferson. 2nov—1m

CHANGEMENT DE LOCAL.
Wm. H. Bunnell
ENCANTEUR ET AGENT.
Pour la vente, la location et l'administration générale des propriétés foncières, a transporté son bureau au No 16 de la rue Carondelet.

Publications nouvelles.
LE mémoire en français, intitulé "M. GUIZOT EN [illegible]", par [illegible] En vente chez V. HEBERT & ESCOUBE, Rue de Chartres, No 131. 1nov—1m

G. SCHMIDT,
AVOCAT,
A transféré son bureau au No. 7, rue Carondelet, No. 7.

Demande de nourrice.
On demande immédiatement une NOURRICE sans enfant, bien recommandée. S'adresser à la Banque de l'Etat de la Louisiane, coin Royale et Conti. 1 nov—3t

Demande d'ouvrières.
ON demande [illegible] ouvrières en couture et une apprentie, [illegible] S'adresser [illegible] No 167, rue du Canal.

Bois de construction.
25,000 pieds planches de cyprès, 1ère qualité, [illegible]
A vendre par B. SANARENS, 144, Chartres, entre Esplanade et Frenchmen.

COCHON FRAIS SALE, EPAULES ET JAMBONS NOUVEAUX à vendre par SMITH & McKENNA, Rue Poydras, No 60. 1er nov—6t

Avances en argent.
Des avances libérales en argent seront faites sur marchandises [illegible] consignées à mes amis, MM. SPOFFORD, TILESTON & CO. à New York. WILLIAM J. REID. Carondelet No 63.

LONDON & DOCK BRANDY.
E. ROGER & CO,
No 45 et 47, rue de la Vieille Levée.
1500 caisses London Dock Brandy.
Pour être vendu à l'amiable. 3sept

DAWSON & CO.,
NO. 4, RUE DE CHARTRES.
ONT l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir un NOUVEAU MAGASIN où ils se proposent de tenir constamment tout ce qu'il peut y avoir de [illegible] et du dernier genre, en fait de CHAPEAUX, CASQUETTES, &c. 16oct—1m

Habillements pour hommes et enfants.
LES soussignés appellent l'attention du public et de leurs amis sur leur stock élégant et choisi de marchandises d'hiver. Leur stock de linge fait de tous genres, d'habillements, de chapeaux, de chemises et d'articles pour hommes et enfants, ne peut être surpassé en ville. Ils vendront aux prix les plus réduits de la place. Ils invitent respectueusement leur clientèle et le public à venir visiter leurs marchandises.
LAZARD & MICHEL.
Nos 197 et 199, rue Vieille Levée,
18oct—1m Face à la halle aux viandes.

AVIS.
LES personnes qui doivent à l'ancienne maison GIQUEL & JAMISON sont priées d'avoir à régler leurs comptes d'ici au premier novembre prochain, sans quoi, à l'époque sus-dite, ils seront remis à leur avocat [illegible]
GIQUEL & JAMISON, en liquidation.
6oct—1m 125, rue du Canal

Poeles. Poeles.
POELES aussi bons que les meilleurs qui se trouvent sur le marché.
BATTERIE DE CUISINE.
ARTICLES EN FERBLANC, unis et en relief, à vendre par J. H. KEEP.
18 oct—3m au coin des rues Canal et Fulton.

JOHN H. KEEP,
MARCHAND DE
Métaux, Articles d'ustensiles, Balances &c.
Rue du Canal, Nos 22, 24, 26 et 28,
Au coin de la rue Fulton.

Fournitures de Bureau.
E. E. WAGENER.
66, Camp, entre les bureaux du Picayune et du Times.
J'ai l'honneur d'informer mes amis et le public en général que j'ai encore [illegible] assortiment complet d'articles de bureau, et que je suis en mesure de vendre à des prix qui [illegible]
E. E. WAGENER. 66 Camp.

A L'AMIABLE, 164 RUE DES REMPARTS,
Entre St-Louis et Toulouse.
Meubles français riches.
MEUBLE de salon, de salle à manger, Buffet en [illegible], Console, Glace de Venise, Glace ovale, Pendule et Candélabres, Table à ouvrage, Jardinière (bois de rose et médaillons), Corbeille et Sabots (Sèvres [illegible]), Tapis moquette, Foyers, Tableaux &c. Visiter de midi à 3 heures. 16oct—1m

Leçons d'escrime.
J. B. SOUILLARD, professeur d'escrime, et J. BRUN, professeur de contrepointe, ont l'honneur de prévenir les personnes qui désirent prendre des leçons, que leur salle est toujours au No 118, Passage de la Bourse, entre St Louis et Conti, au 1er. 4oct—1m

Tabac en feuille.
QUINZE caisses tabacs Ohio et de New York State pour cigares et tripes, qualité supérieure, débarquées du navire Arcole, arrivé de New York, à vendre par SORRIBO & ANDREA.
16 sept rue Gravier

CIGARES ET CIGARETTES DE LA HAVANE [illegible]
SORRIBO & ANDREA, Rue Gravier.

ATELIER DE RELIURE
DE LA
"PLUME DE BRONZE."

J'ai l'honneur d'annoncer [illegible] de PAPETERIE et d'IMPRIMERIE [illegible] un ATELIER DE RELIURE [illegible]

CARTONNAGES.
DEMI-RELIURE.
BROCHURE.
PLEINE RELIURE DE COMMERCE.
RELIURE D'ACTES NOTARIAUX.
RELIURE DE LUXE.
DORURE SUR TRANCHE.
REGLEMENT d'après modèle.
LIVRES DE MUSIQUE.
BOITES DE FANTAISIE.

[illegible] ORDINAIRE ou DE LUXE et CARTONNAGE [illegible]
FRANCIS BOUVAIN.

IMPRIMERIE de la "Plume de Bronze," 63, rue Bourbon.

Papeterie et Atelier de Reliure de la "Plume de Bronze."

LE PROGRES, par Ed. [illegible]

Les Mémoires d'une Femme de Chambre. [illegible]

HENRY WHITTAKER,
Successeur de B. TURNBULL
131 Rue du Canal 131
Centre des Bâtisses Touro.

Reçu par le steamer Ariel :

Plusieurs lots de marchandises choisies de saison achetées pendant la dernière panique, à l'époque de la plus grande réduction des prix.

MANTEAUX DE DRAP NOIR.
MANTEAUX DE SOIE NOIRE.
CHALES COUVERTURES.
COURTEPOINTES en Piqué.
ETOFFES DE ROBES, toutes variétés.
Un grand assortiment de
BONNETERIE NUBIAS SONTAGS et CAPUCHONS.

[illegible] GANTS de peau de chamois, de soie, de fil de laine et de drap, également tabac, à bon marché.

H. WHITTAKER,
Rue du Canal, No 131.

Mme SOPHIE SEEUWS,
53..........Rue Royale..........53

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle [illegible] un nouvel assortiment de MARCHANDISES NOUVELLES, [illegible] qu'elle vient de recevoir de Paris et qu'elle vendra au PLUS BAS PRIX de la place.

Un assortiment de CONFECTIONS, de drap et de soie, des Robes [illegible], des Châles [illegible] Casques et Habits [illegible] Des Voilettes [illegible] Cols [illegible] ARTICLES DE FANTAISIE pour dames.

S. SEEUWS, 53 Royale.

Madame Maria Voisin

A l'honneur de prévenir les Dames de la ville et de la campagne que son magasin de MODES ET NOUVEAUTES est transféré du No 35 au No 34 de la rue de Chartres.

MODES. ROBES.
Mme OLYMPE

A l'honneur de prévenir les dames de la ville et de la campagne qu'elle [illegible] MARCHANDISES [illegible]
154, rue du Canal, [illegible]
Paris sept 1864. 16oct—1m

Mme CHARLOTTE LEVY,
196 rue du Canal, entre Phillipa et Rampart.

A L'HONNEUR [illegible]

Changement de domicile.
H. RICHARD a transféré son magasin [illegible] rue du Canal, au No 7, rue de Chartres, au premier étage [illegible] H. RICHARD.

Changement de Local.
LES soussignés ont transporté leur magasin de [illegible] de la rue Poydras, [illegible] rue de la Vieille Levée [illegible] BARRETT & HUBER.

Demande d'ouvrières.
DEUX bonnes ouvrières en confections et robes trouveraient de l'emploi en s'adressant immédiatement 112, rue de la Douane. 29oct—6t

Habillements pour hommes et enfants.
LEON GODCHAUX,
91..........Rue du Canal..........91,
Et 215 et 217, VIEILLE LEVEE, en face du Marché Français.

PREVIENT le public qu'il trouvera dans ses magasins un immense assortiment de VETEMENTS D'HIVER [illegible] PRIX REDUITS. [illegible] Vêtements sur commande, dans le plus bref délai, et garantis bien faits. Il invite le public à venir visiter ses marchandises avant d'aller ailleurs. 20 oct—3m

Entrepot de Tapis,
No. 19....Rue de Chartres....No. 19

NOUS avons en magasin un grand assortiment de tapis tels que :
MEDAILLONS, velours, tapisserie,
WILTON, 3 plis et Ingrain,
VENITIENS et autres tapis.
NATTES blanches, rouges, à carreaux, &c.
TOILE CIREE de différentes largeurs et qualités.
Couvertures de table et de piano, paillassons, nattes, baguettes d'escalier, abat-jour, corniches et [illegible] que nous offrons à des prix modérés pour du comptant.
27 [illegible] A. BROUSSEAU & Co

MALADIES.
Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr VERGE.

TOUTES les maladies secrètes, anciennes et récentes, les écoulements, ulcérations, plaies, dartres, [illegible] par l'emploi des médicaments du Dr V. [illegible] GAUDOZ Jne, pharmacien, [illegible] 1 oct—1m

Soufre. Soufre.
CINQUANTE MILLE livres soufre pur cristallisé pour la manufacture du sucre, à vendre en gros [illegible] par CUSACHS & OGDEN, coin Royale et St-Philippe. 29 oct—1m

Indigo. Indigo.
HUIT CENTS livres INDIGO de Guatemala, qualité supérieure pour teinture des cotonnades, à vendre en gros [illegible] CUSACHS & OGDEN, coin Royale et St-Philippe. 29 oct—1m

Chaine de coton. Chaine de coton.
QUINZE CENTS livres chaîne blanche, numéros assortis, 600 livres chaîne rouge, teinte à l'huile et de qualité supérieure, à vendre [illegible] CUSACHS & OGDEN, coin Royale et St-Philippe. 29 oct—1m

LE Dr A. HENRY
Se met respectueusement à la disposition des malades de cette ville.
DOCTEUR DE L'ECOLE SPECIALE DE PARIS, [illegible] ex-médecin titulaire de l'armée française, en France et en Afrique [illegible]
Résidence—Rue des Remparts No 94, entre Conti et St Louis, à côté du Temple israélite, [illegible]
CABINET DE CONSULTATION, ouvert tous les jours, de midi à 2 heures, et de 6 à 7 heures du soir. 5 oct—1m

Dr. F. FORMENTO Jr.,
CHIRURGIEN des armées Franco-Sardes pendant la campagne d'Italie de 1859, ex-chirurgien en chef de l'Hôpital Louisiana de Richmond, Médecin des Sociétés de Bienfaisance Italienne et Portugaise. Résidence, rue des Ursulines, 46—Cabinet de consultation, rue du Canal, 142. 18 sept—3m

AVIS.
LE bruit s'est répandu que l'institution fondée par Mme [illegible] en 1845 est maintenant fermée. Mme [illegible] informe le public qu'il n'en est rien, et qu'elle continue [illegible]

Changement de domicile.
LE Dr ALFUENTE a transféré son domicile à son [illegible] 219, rue Bourgogne, entre Dumaine et St Philippe. 2 oct—1m

DOCTEUR HUARD,
De la Faculté de Médecine de Paris
OFFRE respectueusement ses services au public de la Nouvelle-Orléans.
DOMICILE—113, rue Royale, entre St Louis et Toulouse, chez le Dr. LAMBERT.
CONSULTATIONS—de 11 heures à midi. 16 oct—3 m

Bernard Turpin,
ENCANTEUR
ET
NEGOCIANT COMMISSIONAIRE,
No 20, rue de la Vieille Levée
entre St Louis et Conti. 16 oct—1m

Théâtre St Charles.

Jeudi soir, 3 novembre,
Positivement la dernière représentation de
MAZEPPA.
Mazeppa .... Mlle KATE VANCE,
aidée de toute la compagnie.
VENDREDI—Bénéfice de Mlle Vance, et première représentation du beau drame ROOKWOOD.

GRAND BAL PARE

POUR être donné par la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens, au profit de la caisse des veuves et des orphelins — au MASONIC HALL, rue St Charles, SAMEDI, 5 novembre 1864

— *Directeurs* —

J Hohan	L Dim	C Schmidt
F Schwacker	A Martin	P Pochet
W. Retbeith	L A Richards	T Dunn
H Dreyfous	J Burns	C E Richards
J Harnes	J Fitch	T M Mahon
D R Hébert	H N Schmidt	E J Newman
	E N Richards	

Prix du billet pour messieurs...... Les membres qui désireraient obtenir des billets d'invitation pour les dames sont priés de s'adresser à l'un des directeurs et dessus mentionnés. Aucune dame ne sera admise sans une invitation approuvée par les directeurs. Il ne sera émis aucune invitation de dames après la dernière réunion des directeurs, laquelle aura lieu le soir qui précédera le bal. Les directeurs se réuniront tous les lundis et jeudis [illegible]

Les demandes pour louer la buvette et le restaurant doivent être adressées à M. L. Dim, rue St Charles, No. 5, ou à M. H. Dreyfous, au coin des rues Vieille Levée et Toulouse.

16oct—3pc au 31 oct—et tlj au 5 nov

Jours de départ, les LUNDIS et MERCREDIS [illegible] Paquebot régulier de la rivière [illegible] paquebot neuf W. W. CRAWFORD (en remplacement de Hetty Gilmore) capitaine V. J. Wood, Jules Trabant et Ambroise Martin, [illegible] Nouvelle-Orléans pour la Pointe à la Hache [illegible] JOHN L. TITCH, Agent.

Jours de départ, le LUNDI [illegible] paquebot MUSIC, [illegible] Wm King, [illegible] JOHN L. TITCH, [illegible] C. GALLAHER, [illegible]

[illegible] les LUNDIS [illegible] ROBERT(?) [illegible] Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge [illegible] et ATLANTIC No 2, capitaine W. E. Underwood, [illegible] JOHN L. MULLER & Co, Agents. 11 oct—1m

Paquebot [illegible] MERCREDIS — SAMEDIS, [illegible] HETTY GILMORE, capitaine A. Boutard [illegible] Bayou Sara [illegible]

POUR MORGANZA, BAYOU ROUGE, PORT HUDSON [illegible] LIN, capitaine [illegible] les MERCREDIS [illegible]

POUR MORGANZA BAYOU ROUGE [illegible] BELLE [illegible] WEED WITTERS & C.

[illegible] STAR [illegible] BATON ROUGE [illegible] JOHN L. TITCH

POUR MORGANZA, [illegible] ARIZONA [illegible]

[illegible] VICKSBURG, NATCHEZ [illegible] W. J. BRITTON.

POUR HAVANE ET NEW YORK [illegible] CHAS. A. WEED. [illegible] B. WITTERS & Co.

POUR MATAMOROS [illegible] J. DORRANCE(?) [illegible]

POUR MATAMOROS [illegible] B. FERNANDEZ & Co.

POUR LA HAVANE [illegible] JOSEPH KELLEY [illegible]

POUR ALVARADO [illegible] E. FERNANDEZ & C.

POUR MATAMOROS [illegible] DON [illegible]

POUR MATAMOROS [illegible] LIZZIE [illegible] E. FERNANDEZ & Co.

POUR TAMPICO [illegible]

POUR MATAMOROS [illegible] JOSEPH KELLEY

POUR MATAMOROS [illegible] LEVERRIER [illegible] E. FERNANDEZ & Co.

POUR TAMPICO [illegible] OLIVE & HERBERT [illegible] E. FERNANDEZ & Co.

POUR VERA CRUZ [illegible] WELCOME [illegible] 33 Passage de la Bourse.

POUR MATAMOROS [illegible] UNE CREOLE [illegible] J. W. Brown, [illegible] J. G. SPOW. 12 oct [illegible] 38 Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

PAQUEBOT REGULIER—Ligne du [illegible] POUR MATAMOROS. Le beau goëlette anglaise HARRIET WOOD, fine voilière et de première classe, capitaine H. Hansen, [illegible] grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage (beaux aménagements) s'adresser au pied de la rue St Louis ou à [illegible] E. FERNANDEZ & Co, rue de la Vieille Levée No 1[illegible] 21 sept

POUR MATAMOROS — PAQUEBOT REGULIER — La goëlette clipper anglaise MISCHIEF, de première classe, capitaine Obrand, prend un chargement et partira immédiatement. Pour fret ou passage (excellents aménagements) s'adresser à E. FERNANDEZ & CO., rue de la Vieille Levée, No. 125. 2sept

A LOUER

TOUTE la partie supérieure de la bâtisse connue sous le nom de "Merchants Exchange" (Bourse des Négociants), située dans la rue Royale entre les rues Canal et Douane, et occupée jusqu'ici par la Cour de District des Etats Unis. Ces salles conviennent admirablement pour des cabinets, ou pour des salons de lecture. S'adresser à JOHN GAUCHE, rue de Chartres, 114. 16oct—1m

A VENDRE

Une bonne résidence située dans la rue du Quartier, entre les rues Rempart et St Claude. S'adresser à H. Gougues, rue de l'Union No 1a. 2 août

MOITIE DE MAISON A LOUER

A LOUER une maison ayant deux corps de logis, No 2[illegible] de la rue Robertson, près le Chemin du Bayou, trois chambres, une galerie, un grand cabinet, cuve et hydrant, quatre chambres dans la cuisine de [illegible] S'adresser à M. ELLIOT, Passage de la Bourse, No [illegible] près la rue Bienville. 4oct

SANGSUES SUEDOISES

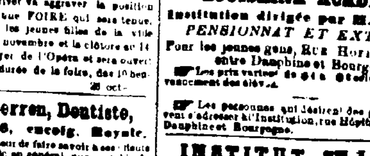

A vendre en gros et en détail, rue Royale No [illegible] HAAN & FREDERICKSON. 30sep—3m

FOIRE au profit des Pauvres.

Les dames de la 3ème Orléans, dans le but de venir en aide aux pauvres dont l'hiver va aggraver la position affligeante, ont organisé une FOIRE qui sera tenue, sous leurs auspices, par les jeunes filles de la ville. L'ouverture est fixée au 8 novembre et la clôture au 14. Le bazar sera établi au foyer de l'Opéra et sera ouvert tous les jours, pendant la durée de la foire, des 10 heures du matin [illegible] 26 oct—

Le Dr L. Duperron, Dentiste,
Rue Bienville, 66, encoig. Royale.

A l'honneur de faire savoir à ses clients et au public en général que, rétabli de l'indisposition qui l'avait forcé à suspendre ses travaux, il a ouvert son cabinet MERCREDI prochain, deux novembre. Une attention spéciale sera donnée aux pièces artificielles et aux opérations dites à succion, ainsi qu'à l'arrangement et au redressement des dents des jeunes personnes. 29 oct—7t

Conservez vos Dents.
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE,
156, RUE DU CANAL,
près de la rue Baronne,
(ancienne maison du Dr. Porter,)
continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais. 16 oct—1m

AVIS.

Mme Vve Bourbon a l'honneur de prévenir le public que le cabinet de dentiste sera ouvert comme par le passé. [illegible]

BLACKMAR & Co,

Ont transporté leur magasin de musique de la rue du Camp au No 1[illegible] de la rue du Canal, près Dauphine, où l'on trouvera toute la musique du jour, les instruments de musique, &c., aux plus bas prix. BLACKMAR & Co. 23oct—1m rue du Canal, No 167

Avis au public et aux contribuables

LE soussigné, employé depuis nombre d'années dans les bureaux d'assessement, prévient les contribuables qu'il se charge du règlement des taxes d'Etat et de Ville, ainsi que de l'obtention des licences. Il se charge également de faire rectifier les assessments, et de faire remettre à qui de droit le montant de toutes taxes payées par erreur. S'adresser au bureau de l'assesseur de l'Etat, No 111 (au premier), Passage de la Bourse, entre St-Louis et Conti, de 10 heures à midi. [illegible] JOHN T. DUFOUR.

VENTES A L'ENCAN.

Charrettes, wagons, chaudières cuivre fer, acier, cuves, chevaux &c.
PAR FRANCIS FERNANDEZ
EDGAR AUZOUT, Encanteur.

JEUDI prochain, 3 novembre, à 10 heures du matin, il sera vendu, sur les lieux, rue Royale, Nos 270 et 272, entre Ursulines et Hôpital, à la fourrière d'eau mie hâché(?),
Un lot de wagons et charrettes.
Un lot d'essieux et ressorts.
Un lot de fer et acier.
Un lot de chaudières en cuivre.
Un lot de do à sirop, en cuivre.
Un lot de cuves.
Un lot de roues assorties.
—Au même lieu et place—
Trois chevaux.
Conditions—comptant en billets du Trésor. 31oct

Vente spéciale
de groceries, vins, liqueurs, fruits, tabac, cigares, vermouth, &c, &c.
PAR R. SCOTT, encanteur.

IL sera vendu aujourd'hui, 3 novembre 1864, à 10 heures, au magasin No 54 de la rue des Magasins—
100 cais. absynthe Pernod [illegible]
[illegible] bouteilles d'odeur [illegible]
110 c. vermouth Noilly, [illegible]
Pratel J Brive, [illegible]
[illegible]
Conditions [illegible] 3nov

Sucre—Sucre.
45 boucauts sucre à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BROS.
R. T. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, aujourd'hui, jeudi 3 novembre, à midi, dans la salle d'encan, rue du Camp, No 19—
45 boucauts sucre, en lots au gré des acheteurs.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 3 nov

Aux Charpentiers et autres.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,
Salle d'encan, rue des Magasins, Nos 27 et 29 coin Gravier.

IL sera vendu jeudi 3 du courant, à 10 heures du matin, au No 16 de la rue Nouvelle Levée, près la rue Gravier,
Un lot de vieux bois de construction,
Vieilles portes, volets de vieilles fenêtres, [illegible]
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 2 nov

Whisky, Tabac, Cigares, &c.
PAR J P BOISSEAU, encanteur
Bureau rue des Magasins, Nos 27 à 29 coin Gravier.

IL sera vendu, jeudi, 3 novembre, à 11 heures, à son magasin d'encan—Whisky en baril et en caisse, tabac en caisse et en cady, cigares, [illegible] huile, [illegible]
ÉGALEMENT—
4 bo les va[illegible] à lait.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 3nov—1

Pieds de cochon et fromage.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

JEUDI, 3 novembre, il sera vendu à 11 heures du matin, au No 48 de la rue Poydras—
[illegible] barils pieds de cochon
212 caisses fromages venant d'être débarquées
Conditions—comptant. 2nov

Oignons! Oignons! Oignons!
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu aujourd'hui, JEUDI, 3 novembre, à 10 heures du matin, sur la Levée, au pied de la rue Toulouse—
2[illegible] barils oignons, en débarquement du steamer [illegible]
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 3nov—1t

Draps, flanelles et mérinos.
Par W. P. VINCENT, encanteur.

IL sera vendu jeudi, 3 du courant, à 10 heures, dans la salle d'encan, rue de Chartres, No 16—
24 pièces draps français noirs. Également.
Une facture de mouchoirs brodés, brodés.
—Egalement—
Très [illegible] de marchandises sèches de saison. 3nov

75 caisses bottes de cavalerie.
—Aussi—
30 caisses chapeaux feutre,
—Aussi—
Marchandises sèches, chales, &c.
PAR GABRIEL LEAUMONT,
Salle d'encan, 13, rue de Chartres.

VENDREDI, 4 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—
75 caisses bottes de cavalerie
—Aussi—
[illegible] chapeaux pour hommes et enfants.
—Aussi—
[illegible] marchandises sèches, chales cachemire, &c.
Conditions—au comptant. 3nov

PARFUMERIE FRANCAISE.

RENDUE au premier Trimestre(?) [illegible] en grand assortiment de PARFUMERIE de Paris telle que: Extraits et poudre LUBIN, Huile et Philocome [illegible] et Poudre de [illegible] Savons, [illegible] Pommades, [illegible] GUESLE & GOUSBAUD, No 137, rue du Canal, Bâtisses Touro.

Cheveux—Cheveux

La maison Guesle & Gousbaud informe MM. les coiffeurs et le public qu'elle vient de recevoir un assortiment complet de CHEVEUX de la maison DANOUT de Paris, ainsi que d'autres fournitures de coiffeurs [illegible] GUESLE & GOUSBAUD, No 137 rue du Canal, Bâtisses Touro.

Chales cachemire et mérinos

La maison [illegible] vient de recevoir un assortiment magnifique de CHALES CACHEMIRE et MERINOS [illegible] GUESLE & GOUSBAUD, 137 rue du Canal, Bâtisses Touro.

Grand déballage de marchandises françaises.

La maison Guesle & Gousbaud vient de mettre en vente un magnifique assortiment d'articles français, parmi lesquels les véritables GANTS JOUVIN [illegible] GUESLE & GOUSBAUD, 137 rue du Canal, Bâtisses Touro.

NOTICE.

Nous appelons l'attention des consommateurs de la ville et de la campagne sur nos annonces qui se trouvent aujourd'hui et qui ont acquis une réputation de fourniture de BONNETERIE [illegible] GUESLE & GOUSBAUD, 137 rue du Canal, Bâtisses Touro.

B. DOUR,
MARCHAND DE
GRAINES,
[illegible]
Nouvelle-Orléans.

Vient de recevoir d'Europe et par les steamers Ariel, de New York, un assortiment de GRAINES DE JARDINAGE, ainsi que un joli assortiment de GRAINES DE FLEURS. Les personnes qui désirent acheter des graines nouvelles feront bien de se hâter [illegible]

A VENDRE.

Une des meilleures PHARMACIES de détail du Second District. Elle contient un bon stock et a une excellente clientèle. S'adresser au bureau de l'Abeille sous les chiffres L. L. oct—3m

JUSTIN, XIMENES & Co,
Marchands Commissionnaires,
A BAGDAD (MEXIQUE.)
1 oct—3m

PAPIERS PEINTS.

HENRY HABERT,
180 .... *RUE DE CHARTRES* 180

Vient de recevoir par les derniers arrivages du Nord, une variété complète de PAPIERS PEINTS de tous genres, depuis les papiers ordinaires à 15 CENTS le rouleau, jusqu'aux tentures de luxe, satinées, veloutées, dorées, &c.

"STAMPING GOLD PAPER."

Ces papiers, pour être vendus rapidement, seront offerts à des prix tellement modérés que l'achat en sera irrésistible.

Voir pour plus de sûreté, au magasin de papier peint de H. HABERT,
180 Rue de Chartres 180.

CHARBON! CHARBON!

J'ai reçu par le remorqueur Shingiss, une grande quantité de charbon Pittsburgh que j'offre en gros et au détail, au plus bas prix du marché. Je fournirai dans le plus court délai par cargaisons ou demi cargaisons de bateaux, aux steamers, aux bateaux à vapeur, aux fonderies et aux planteurs.

Bureau rue Gravier, No 111 en face de l'Hôtel St Charles.
Dépôt rue Dauphine, No 39.
23 oct—1M J. M. PETERSON.

Grocerie—Grocerie

A vendre, pour cause de départ, une grocerie bien achalandée, située dans le quartier le plus populeux du 3e District. S'adresser à M. BLEICHER, rue Histoire, No. 41, entre Craps et Grande Hommes. 25oct—6t

Nouveaux Médicaments.
Injection et Liqueur

POUR la guérison rapide et infaillible de la Gonorrhée et écoulements de toute nature quelqu'ancienne qu'ils soient.

Eau et Sirop Dépuratif.

Pour la prompte guérison des dartres, boutons, ulcères provenant des funestes conséquences des maladies secrètes.

Liqueur anti-rhumatismale

Quelques cuillerées de cette préparation feront disparaître les douleurs rhumatismales les plus aiguës.

Sirop Pectoral

Contre les rhumes, toux, catarrhes, enrouements. Avec un seul flacon de ce sirop la toux la plus opiniâtre est arrêtée, et avec elle disparaissent ces longues nuits de fièvre et d'insomnie.

A vendre par E. BATTIER, pharmacien,
3oct—3m Coin Dauphine et St Pierre

LOUISIANA ACADEMY.
Institution dirigée par M. A. Ferrier
PENSIONNAT ET EXTERNAT

Pour les jeunes gens, Rue Hopital, No 134 entre Dauphine et Bourgogne

Les prix varient de $4 à $8 suivant le degré d'avancement des élèves.

Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'Institution, rue Hôpital, No 134, entre Dauphine et Bourgogne. 1oct—1m

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme DERON,
275........*RUE DAUPHINE*........275.

ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement, les classes reprendront le [illegible] 2oct—1m—4

INSTITUT D'ORLEANS.
Pensionnat et Externat, encoignure des rues Ursulines et St Claude, dirigé par M. J. C. HARDEY.

UN PROFESSEUR, avantageusement connu dans l'enseignement, a soin des classes de Français, de Latin, d'Histoire et de Géographie. M. Hardey se charge des classes d'Anglais, de Mathématiques et de Tenue des Livres. L'Espagnol, l'Allemand et la Calligraphie y sont également enseignés par des professeurs [illegible] Pour conditions d'admission, s'adresser à l'établissement. 14 oct—3M

INSTITUTION LOCQUET.
Pensionnat et Externat de jeunes Demoiselles
Rue du Camp No 190 et 291, entre Julia et St Joseph

LA réouverture des classes de cette institution est fixée au lundi 5 septembre.

Mme Le Roy compte sur le soin de ses élèves pour faire leur rentrée au jour indiqué, afin qu'elles puissent jouir du grand bienfait d'un cours complet de leurs études. Elle a la satisfaction d'annoncer aux parents de ses élèves et aux familles, qu'ayant réuni à son établissement, [illegible] grand nombre de pensionnaires.

Pour renseignements s'adresser au local de l'institution, où des prospectus seront délivrés. 20 août—3m

L. E. MARCHAND, IMPRIMEUR,
206........Rue de Chartres........206,
Entre Ste-Anne et Dumaine.

VENTES A L'ENCAN.

Steamer Chihuahua à l'encan.
PAR McCERREN & LANDRY.

IL sera vendu à l'encan, lundi 7 novembre 1864, dans leur salle d'encan, au Masonic Hall, le magnifique steamer CHIHUAHUA, neuf et fin marcheur, actuellement au pied [illegible] Deuxième District; il a 5 pieds de long, 5 pieds 3 pouces de cale, [illegible] pouces [illegible] port de 221 tonneaux, [illegible] des machines doubles, bouilloires à [illegible] et le corps de piston de 5 pieds, deux [illegible] de 42 pouces de diamètre et 5 pieds de long, une machine Doctor, construite par T. C. Dumont de Cincinnati, une machine à hisser, un cabestan à vapeur, ayant deux grandes pompes à siphon et un compensateur d'eau fraîche. Le steamer a des chambres, des ustensiles de cuisine et de maître d'hôtel—le tout au complet. On peut en voir au bureau tableau dans la salle d'encan.

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 31 oct

Meubles—Meubles.
PAR McCERREN & LANDRY.

IL sera vendu à l'enchère publique, jeudi 3 novembre, à 11 heures, dans leur salle d'encan, au Masonic Hall—

Un assortiment général de meubles comprenant bois de lit, bureaux, armoires, sofas, chaises, tables, buffets, secrétaires, pupitres, ottomanes, bibliothèques, toilette, tapis [illegible] et Bruxelles, &c.

Conditions—comptant. 3nov

Vaches laitières
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, encoignure Conti et Passage de la Bourse.

IL sera vendu jeudi 3 novembre 1864, à 11 heures du matin, rue Bagatelle entre les rues [illegible]
7 belles vaches laitières.
Conditions—comptant. 31 octobre

Propriété sur la rue Prieur.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau enc. Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi 5 novembre 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale—

[illegible] rue Prieur sur 115 pieds de profondeur entre les rues La Harpe et [illegible] No 59 de quatre chambres, citerne double, cuisine, citerne, arbres fruitiers, &c. &c.

Conditions—comptant. 3nov

Grande propriété de valeur sur le chemin du Bayou
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau encoignure Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi, 5 novembre 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale—

Un spacieux lot de terre mesurant 78 pieds 4 pouces de face au chemin du Bayou, sur 300 pieds de profondeur [illegible] avec la maison [illegible] de six chambres, [illegible] jardin avec grande variété d'arbres fruitiers [illegible]

Conditions—[illegible] 3oct

Succession de Josefa de la Rosa, veuve de José Triagalo—No 20,[illegible]
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi 5 novembre 1864, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, en vertu d'un ordre de la Cour du Second District [illegible]

[illegible] situé dans le Troisième District de [illegible] pieds de face à la rue [illegible] pieds de profondeur [illegible] ensemble [illegible] chambres et galerie [illegible]

Conditions—comptant.
Acte de vente pardevant O. Drouet, notaire public. 5oct

VENTES JUDICIAIRES.

Succession de feue Mary B Harvey, décédée

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No [illegible] En vertu d'un ordre de vente rendu le [illegible] 1864, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible] je procéderai à la vente [illegible]

[illegible]

ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Succession de feue Augustine Leon, décédée.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No [illegible] En vertu d'un ordre de vente [illegible] je procéderai à la vente [illegible] à la Bourse des Négociants et des Encanteurs [illegible]

[illegible]

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication en billets du Trésor des Etats Unis.

ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans.
2 nov—11 [illegible]

Almanach pour 1865,
En vente en gros et au détail
A LA PLUME DE BRONZE,
63................RUE BOURBON................63

L'ALMANACH DE LA PLUME DE BRONZE
Edition spéciale cartonnée,
PRIX 10 CENTS.
4nov—1[illegible]

AVIS.

LE Dr RODRIGUEZ de la Faculté de la Havane, arrivé dernièrement de Londres, de Paris et de Vienne, [illegible] offre respectueusement ses services au public de cette ville, particulièrement pour le traitement des maladies vénériennes, [illegible] Le Dr Rodriguez offre également son spécifique pour la disparition du calcul de la vessie. Il peut produire des certificats du succès de son traitement dans les susdites affections.

Cabinet de consultation—Rue Conti, No 79, entre les rues Royale et Bourbon. Heures de consultation, de midi à 3 heures de l'après-midi.
24 oct—3m—mar. jeu ven et dim

Restaurant St-Louis
Tenu par HENRI BARTHE,
Rue St-Louis, No 77, entre Royale et Bourbon
Chambres garnies pour habitants.
Salons pour noces et repas de famille.

Pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés.

M. Henri Barthe ayant agrandi son établissement en adjoignant la maison voisine, annonce à MM. les habitants qu'il pourra toujours les loger convenablement, eux leurs familles. 1sept—6m

LA GRANDE CLAIRVOYANTE
Madame LA BLANCHE,

CETTE merveilleuse et célèbre clairvoyante a fixé sa résidence au No 112 de la rue Bienville, entre les rues Bourbon et Dauphine. Le don extraordinaire de seconde vue lui met à même de découvrir, sans jamais se tromper, le siège du mal et de prescrire le remède. La guérison est certaine, quelque opiniâtre que soit le mal. Les personnes qui habitent la campagne, en faisant connaître le jour de leur naissance, peuvent avoir leur horoscope.

Mme LA BLANCHE s'est acquis à la Nouvelle-Orléans une réputation dont elle peut être fière à juste titre. Le public et la presse ont confirmé le mérite optique. [illegible] la seule véritable clairvoyante qui ait jamais existé.

Elle donne des consultations en anglais et en français.

Prix modérés pour les dames et pour les messieurs. La résidence et le cabinet de Mme La Blanche sont dans la rue Bienville, No 112, entre les rues Bourbon et Dauphine, à deux îlets au dessus de la rue du Canal. LE PESTANIC DE PERSE, porte toujours bonheur à la personne qui l'a lui rend leurs liens, [illegible] 2nov—1m—dim—J. V. S.

PLUS DE DISTANCE!
DIVINATION! PREDICTION
PAR MADAME ADAH,

Cartomancienne parisienne et élève de Mlle Lenormand. Heures de consultation, de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.
15oct—3m 3pc No 95, rue St Louis

PAPETERIE ET IMPRIMERIE
Papiers et Articles de Bureaux,
en tous genres, EN GROS ET EN DETAIL, à des prix qui défient victorieusement toute concurrence.
REGISTRES DE COMMERCE
TOUT FORMAT ET EPAISSEUR,
RELIURE—REGLURE.
Commission et importation directe,
FRANCIS BOUVAIN,
PAPETIER ET IMPRIMEUR,
63 rue Bourbon, entre Bienville et Conti
4 nov—mar jeu ven dim

Prets sur gages.

LE soussigné fait des avances d'argent sur dépôt de diamants, montres, or et argent, bijoux, argenterie, lorgnettes, instruments de musique, pianos, machines à coudre, selleries, robes, et tous autres articles de valeur portative, au Bureau de Prêt de la Louisiane, 98, St-Charles. Entrée privée, No4, Gravier. J. HART. N.B.—On prête à la semaine, cent piastres et plus si le fait. 2nov—1 m

DEECHE—100 mas, à vendre par E. J. HART & CO., 4juil [illegible]